



Frairie des Petits Ventres, vendredi 16 octobre Incidences sur le stationnement et la circulation

La Frairie des Petits Ventres 2026 aura lieu vendredi 16 octobre dans le quartier de la Boucherie. Cet événement a été créé en 1973 pour commémorer le souvenir de la corporation des bouchers de Limoges. Véritable institution de la culture gastronomique de Limoges, la Frairie a lieu chaque année le 3^e vendredi du mois d'octobre : une occasion festive de goûter à l'histoire de la ville, tout en convivialité. **Des incidences sur le stationnement et la circulation auront lieu à cette occasion.**

Stationnement

Le stationnement des véhicules sera provisoirement interdit du 16 octobre à 5h au 17 octobre à 0h30 :

- rue Gondinet (sur les emplacements situés au droit du n°4, et en face du n°17 le long de la pharmacie)
- rue Banc-Léger
- boulevard Gambetta (au droit des 26-31 sur 6 emplacements)
- rue d'Aguesseau
- rue Léonard-Limosin
- rue Vigne-de-Fer

Circulation

La circulation des véhicules sera provisoirement interdite :

> du 16 octobre à 7h au 19 octobre à 0h30

- rue de la Boucherie
- rue du Canal
- rue et place Saint-Aurélien
- place Barreyrette
- rue de la Pierre-au-Bois
- place de la Motte
- rue des Halles
- place des Bancs
- rue Lansecot
- rue Huchette
- rue Banc-Léger
- rue des Ursulines
- place du Poids-Public
- rue Vigne-de-Fer
- rue Jauvion
- rue Chaignaud
- rue Charreyron

> du 16 octobre à 10h au 17 octobre à 0h30

- rue d'Aguesseau
- place de la Motte (entre la rue d'Aguesseau et la rue Gondinet)
- rue Gondinet
- rue Saut-de-Bœuf
- rue du Consulat
- rue Ferrerie
- rue du Clocher
- place Saint-Michel
- rue du Temple (entre la Petite rue du Temple et la rue Ferrerie)
- rue Haute-Vienne